

› Janvier 2009

Leadership des temps difficiles

Alternative budgétaire pour
le gouvernement fédéral
Programme de stimulation fiscal



CCPA

CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES
CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES



CCPA
CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES
CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES

Nous offrons la plupart de nos publications gratuitement sur notre site Web. Si vous faites un don ou devenez membre, vous nous aidez à continuer de permettre aux gens d'accéder gratuitement à nos idées et à nos résultats de recherche. Vous pouvez faire un don ou devenir membre en ligne à l'adresse www.policyalternatives.ca. Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec notre bureau national au 613-563-1341, ext. 312. Le don suggéré pour cette publication est de 10 \$ (ou toute somme que vous avez les moyens de verser).

ISBN 978-1-897569-24-5

Ce rapport est disponible gratuitement dans le site Web du CCPA à l'adresse **www.policyalternatives.ca**. Des exemplaires imprimés peuvent être commandés de notre bureau national pour 10 \$.

410-75 rue Albert, Ottawa (Ontario) K1P 5E7
Tél. : 613-563-1341 Télécopieur : 613-233-1458
Courriel : ccpa@policyalternatives.ca
www.policyalternatives.ca

L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral est un projet conjoint auquel participe des représentants d'un grand nombre de secteurs de la société civile, coordonnés par le CCPA.

Le CCPA remercie Informetrica Ltd pour l'utilisation de son modèle de prévision, afin d'estimer les impacts du programme de stimulation fiscal.

AU SUJET DES PRINCIPAUX AUTEURS

Armine Yalnizyan est économiste au Centre canadien des politiques alternatives

David Macdonald est coordonnateur du projet d'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral au Centre canadien de politiques alternatives.

5	Sommaire
7	Programme de stimulation fiscal
13	Première priorité : Protéger les Canadiens pendant la mauvaise conjoncture économique
19	Deuxième priorité : Renforcer la base
23	Troisième priorité : Se préparer
25	Conclusion
27	Annexe 1 : Coûts et hypothèses
31	Notes

Sommaire

La crise économique mondiale commence à se faire sentir dans l'économie canadienne et nombreux sont ceux qui pensent qu'il est temps pour notre gouvernement fédéral d'agir rapidement pour empêcher que le ralentissement qui en découle ne devienne beaucoup plus grave.

Le G20, l'APEC, le FMI et l'OCDE sont tous d'accord qu'une spirale descendante mondiale peut être évitée si les gouvernements interviennent rapidement pour accroître l'activité économique de 2 % du PIB.

Le programme de stimulation de l'ABGF est un reflet de cette opinion. Il permettra d'injecter 33 milliards de dollars (2 % du PIB) dans l'économie canadienne en 2009–2010 et de créer 407 000 emplois. Il empêchera la chute du pouvoir d'achat, assurera une protection du revenu et une formation professionnelle pour les Canadiens qui perdront leur emploi et donnera le feu vert aux projets d'infrastructure prêts à démarrer.

Il s'agit d'un programme rentable qui doit donner un coup de pouce de l'ordre de 3 % à l'économie, ce qui permettra de compenser le ralentissement et de poser les fondations d'une nouvelle étape d'expansion économique soutenue.

Le programme de stimulation de l'ABGF permet d'investir 3,4 milliards de dollars dans l'Assurance-emploi, pour atteindre un plus grand nombre de Canadiens sans emploi, accroître les prestations jusqu'à 60 % de la rémunération assurée, prolonger les prestations à 50 semaines et offrir des mesures temporaires innovatrices comme permettre aux travailleurs de partager leur emploi afin d'empêcher des pertes massives d'emplois. Il double également le crédit remboursable pour la TPS et permet d'instaurer des mesures afin qu'il n'y ait pas d'augmentation trop prononcée de la pauvreté en période difficile.

Grâce à l'ABGF, on pourra attribuer 14,7 milliards de dollars afin de démarrer en 2009 des projets d'infrastructure massive et souple trop longtemps reportés. La Fédération canadienne des municipalités calcule qu'il existe un manque à gagner de 123 milliards de dollars dans les infrastructures de transport, d'aqueducs, de logements et d'électricité. On pourra de plus réaliser des gains à long terme, c'est-à-dire accroître l'accès des enfants à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants et donner un soutien à la communauté.

Le programme de l'ABGF répond bien aux défis pressants actuels. Il reconnaît que certains secteurs courent un grand danger. Il énumère les principaux critères qui visent à stabiliser et à restructurer les secteurs automobile et forestier du Canada afin de répondre aux demandes d'avenir.

Dans le programme de l'ABGF, il est entendu que l'avenir ne peut pas ressembler au passé. Ce programme permet d'attribuer 5,8 milliards de dollars afin d'accélérer les investissements dans les infrastructures écologiques, la formation et l'enseignement, la R-D et les modifications énergétiques. On y reconnaît également les occasions uniques qui découlent d'un marché de l'habitation qui bat de l'aile, il permet d'acheter des condominiums au premier étage des grands centres, ce qui accroîtra le parc de logements locatifs abordables dont on a tellement besoin.

Le programme d'infrastructure de l'ABGF donne le feu vert à des projets qui sont prêts à démarrer et à des réparations d'infrastructures vieillissantes, ce qui fera du Canada un endroit

plus sécuritaire, permettra de créer de nouveaux emplois au moment où l'économie en a besoin et pourra laisser en héritage des logements plus abordables, des services de garde pour les jeunes enfants moins coûteux, une infrastructure plus écologique et un accès accru au service de communication à large bande.

Pendant des années, cette vague d'investissement permettra aux Canadiens de toucher des rendements grâce à des coûts réduits et des revenus plus élevés pour les ménages et les gouvernements. Le programme de l'ABGF, vérifié par Informetrica Ltd., produira environ 1,50 \$ d'activité économique pour chaque dollar de stimulation, c'est là un « excellent rendement pour chaque dollar dépensé ».

Le programme de stimulation de l'ABGF orientera le Canada vers une équité plus grande, une meilleure inclusion et une meilleure efficacité énergétique; c'est la durabilité dans tous les sens du mot. Tous comptes faits, il assure un leadership et une vision pendant une période difficile.

Programme de stimulation fiscale

À mesure que la crise économique mondiale passe du secteur financier vers l'économie réelle, on se rend de plus en plus compte de la réalité d'une récession canadienne.

On s'attend à ce que des centaines de milliers de Canadiens perdent leur emploi au cours des prochains mois. Statistique Canada signale que 71 000 personnes ont perdu leur emploi en novembre, la plus importante perte mensuelle depuis 1982. Le taux de chômage a augmenté de 6,2 % à 6,3 %, mais aurait été beaucoup plus élevé si la population active canadienne n'avait pas diminué en raison des nombreux travailleurs, surtout les travailleurs âgés, qui ont pris leur retraite.

À mesure que les pertes d'emploi augmentent, l'économie pourrait être frappée par la pire vague de saisies hypothécaires, de défauts de paiement des cartes de crédit et de faillites personnelles que le Canada aura connus depuis des générations. Les signes avant-coureurs sont déjà là : les faillites de consommateurs ont augmenté de 23 % entre octobre 2007 et octobre 2008. Il y a aussi un inquiétant surplus d'unités de logement neuves et le prix de revente des logements diminue.

Les actifs sur les marchés boursiers qui s'évanouissent et l'état précaire des entreprises, y compris celui des compagnies dont les valeurs ont toujours été de premier ordre, a soulevé des préoccupations au sujet des possibilités de retraite pour le groupe le plus nombreux d'ainés et de presque aînés que le Canada ait connu.

Il est impossible de connaître la durée et la profondeur de la récession mondiale. Toutefois, il existe un vaste consensus selon lequel sa durée et sa gravité seront conditionnées par ce que les gouvernements feront dans l'immédiat pour amortir le coup. Les déclarations faites par les leaders et économistes du G20 et par les membres du FMI et de l'OCDE insistent sur le fait que, pour empêcher qu'un tel scénario ne se transforme en chute libre économique pour des milliards de personnes, les gouvernements doivent commencer à simuler leurs économies intérieures. Ils conseillent de reprendre les dépenses de façon coordonnée, à raison de 2 % du PIB, et de commencer le plus tôt possible.

Les pays partout dans le monde donnent rapidement suite à ces conseils. On s'attend à ce que le programme de stimulation financière du président désigné Barack Obama totalise 700 milliards

de dollars. La Commission européenne a accepté de mettre en place un programme de stimulation économique de 200 milliards d'euros (264,3 milliards de dollars US). En Grande-Bretagne, le premier ministre Gordon Brown a mis de l'avant un programme qui se chiffre à presque 38,8 milliards de dollars. Pour sa part, la Chine a annoncé un programme de stimulation de 586 milliards de dollars tôt en novembre.

Ce programme de stimulation de L'ABGF injecte au total 32,9 milliards de dollars dans l'économie canadienne en 2009–2010, 2,1 % du PIB. Il s'agit de protéger les Canadiens contre les pires conséquences de la récession, de stimuler des stabilisateurs automatiques du système et de créer des emplois grâce à des investissements dans les infrastructures qui sont prévus depuis longtemps.

Marge de manœuvre fiscale

Le gouvernement fédéral a une meilleure marge de manœuvre fiscale pour stimuler l'économie que la plupart des autres pays développés. Treize ans de surplus fiscaux et une forte croissance ont réduit le ratio dette – PIB de plus de la moitié, de 68,4 % en 1995–1996 à 29,8 % en 2007–2008. La dette fédérale comme part de l'économie équivaut maintenant à ce qu'elle était en 1965–1966.

À ce jour, la principale intervention du gouvernement conservateur dans la crise économique consiste à verser plus de 75 milliards de dollars d'aide aux grandes banques canadiennes, malgré le fait qu'il affirmait auparavant que le système bancaire du Canada est mieux capitalisé et moins exposé aux risques que celui des États-Unis.

Mise à jour économique et financière (MEF)

Plutôt que de mettre de l'avant des mesures incitatives vigoureuses pour faire face à la crise économique, la mise à jour économique et financière du ministre des Finances Jim Flaherty, ou son mini-budget, produit en fait l'inverse. Con-

trairement aux mesures prises par des pays ailleurs dans le monde et aux conseils à peu près unanimes des experts, notre gouvernement a mis de l'avant un programme qui est tout le contraire d'un stimulant. Prévoyant des surplus pour les trois prochaines années (en fonction des prévisions économiques très optimistes auxquelles à peu près personne ne croit), le gouvernement conservateur a annoncé des coupures de 4,5 milliards de dollars dans les dépenses publiques au cours de la prochaine année et un engagement à diminuer davantage la dette, toutes des mesures qui pourraient empirer une récession.

Le gouvernement conservateur affirme que les réductions d'impôts de 31 milliards de dollars annoncées déjà depuis 2006 servent également de stimulant, même si moins du tiers de ces réductions d'impôts prendront effet en janvier. Une analyse du *Centre for Spatial Economics* permet de conclure que l'effet de stimulation fiscale des prochaines réductions d'impôts équivaut à aussi peu que 2,5 milliards de dollars. Ce n'est certainement pas le stimulant dont le Canada a besoin. En fait, une étude de la Banque TD au sujet des diminutions d'impôts aux États-Unis a permis de conclure que seulement 10 % de leur valeur avait réellement stimulé l'économie américaine. Malgré tout, le gouvernement conservateur a fait état de son engagement sans faille envers les réductions d'impôts.

Pour entretenir la fiction selon laquelle il pourra éviter un déficit, le gouvernement a annoncé les coupures de dépenses suivantes dans la mise à jour économique et financière :

- vendre des biens publics (sur un marché déprimé) pour en obtenir 2,3 milliards de dollars en 2009–2010 et un total de 10 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années;
- réduire les paiements de péréquation aux provinces dans le besoin d'un montant prévu de 1,8 milliard de dollars en 2009–2010 et de

4,5 milliards de dollars en 2010–2011, ainsi que d'autres coupures non précisées;

- couper le financement de base de tous les programmes qui n'ont pas dépensé la totalité de leur budget au cours de l'année précédente, on s'attend à des coupures de 2 milliards de dollars ou plus en 2009–2010 et de plus de 5 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années;
- réduire de 4,1 milliards de dollars les salaires des fonctionnaires fédéraux au cours des cinq prochaines années, y compris une diminution des augmentations et l'interdiction de faire grève;
- accélérer l'examen de programmes valant 25 milliards de dollars, ce qui permettrait de réaliser des montants non précisés grâce à des coupures non précisées des programmes. Les derniers examens de ce type ont porté sur des programmes valant 13,6 milliards de dollars et ont permis de retirer 896,1 millions de dollars, sur trois ans, dont 310,6 millions de dollars en 2009–2010, qui seront attribués à d'autres priorités du gouvernement.

La MEF n'a présenté aucun nouveau financement pour les infrastructures, il s'agit d'une simple promesse d'accélérer le financement déjà engagé pour les projets d'infrastructure. Il existe déjà un retard de 3 milliards de dollars de fonds engagés pour les investissements en infrastructure. Cette situation découle du nouveau Fonds Chantiers Canada qui a causé des retards bureaucratiques et très longs en raison de l'exigence pour les demandeurs d'envisager pleinement des partenariats publics et privés (PPP). Le financement du secteur privé que l'on exige dès le départ afin de donner l'argent est exactement ce qui manque ces jours-ci.

La MEF a fourni davantage de crédit grâce à l'affectation de 350 millions de dollars chacune à Exportation et développement Canada et à la Banque de développement du Canada afin

d'accorder des prêts qui seraient remboursés, ce qui donnera aux Canadiens un flux de revenus, et non pas des coûts nets. La seule mesure prise face aux craintes au sujet des revenus de retraite a été une mesure visant à réduire temporairement de 25 % le montant des économies que les retraités devraient tirer des fonds exempts d'impôt (Fonds enregistrés de revenu de retraite). Il en coûtera aux deniers publics 200 millions de dollars en 2008–2009, ce qui est essentiellement une autre baisse d'impôts pour les Canadiens qui peuvent se permettre de garder des fonds dans des comptes d'épargne, plutôt que d'aider les retraités ou les préretraités dont les revenus diminuent.

La coalition libérale-NPD pour faire face à la crise économique

Contrairement à la mise à jour économique et financière du gouvernement conservateur, l'accord économique du 1^{er} décembre de la coalition libérale-NPD a souligné la nécessité de prendre d'importantes mesures de stimulation financière. Bien qu'elles ne soient pas étoffées complètement et que les coûts n'en sont pas tous établis, ces mesures vont dans la bonne direction en ce qui a trait au type de stimulant économique dont le Canada a besoin aujourd'hui.

Le stimulant économique de la coalition porte sur ce qui suit :

- Accélérer le financement actuel de l'infrastructure et faire d'importants nouveaux investissements, y compris pour les projets municipaux et interprovinciaux (comme le transport en commun, l'énergie propre, l'eau et les couloirs et portes d'entrée des transports);
- s'occuper des besoins urgents en infrastructure des Premières nations, des Métis et des Inuit;
- construire et moderniser des logements;

TABEAU 1 Ensembles de dépenses de stimulation

	2009-2010
Protéger les Canadiens	12,4 milliards de dollars
Renforcer et construire des infrastructures	14,7 milliards de dollars
Se préparer pour l'avenir	5,8 milliards de dollars
Total, programme de stimulation	32,9 milliards de dollars (2,1 % du PIB)
Emplois créés	407 000
Effet nominal sur le PIB	3,08 %

- investir dans les principales stratégies de secteurs (comme la fabrication, l'exploitation forestière et l'industrie automobile) afin de créer et de sauver des emplois et dans toute aide éventuelle découlant d'un plan visant à transformer ces industries et à leur rendre leur rentabilité et leur durabilité;
- accroître de l'assurance-emploi et la formation des métiers;
- fournir un soutien au revenu et une aide transitoire pour les travailleurs âgés;
- protéger les pensions;
- augmenter les prestations pour enfants et accroître les soins pour enfants.

Programme de stimulation de l'ABGF

L'ABGF repose sur l'idée que l'ampleur de la stimulation économique n'est pas le seul aspect important mais qu'il faut également tenir compte de la façon dont l'argent est dépensé.

Informetrica Ltd. a calculé qu'une baisse des impôts personnels de 1 milliard de dollars augmente le PIB réel de 720 millions de dollars et permet de créer 7 000 emplois. Le même milliard de dollars dépensé pour les infrastructures municipales crée le double d'emplois – 16 000, dont environ la moitié en construction, et permet d'augmenter le PIB de 1,78 milliard de dollars¹. L'investissement dans les soins de santé

permet environ le même taux d'accroissement du PIB et crée 18 000 emplois.

Même les transferts aux Canadiens à faible revenu ont des effets multiplicateurs plus importants qu'une baisse généralisée des impôts, un point qui a récemment été mis de l'avant par le FMI. Le fait d'investir 1 milliard de dollars pour accroître les revenus des pauvres, qui dépendent tout ce qu'ils gagnent, donnerait lieu à une augmentation de près de 900 millions de dollars du PIB et pourrait créer 7 000 emplois.

Le programme de stimulation de l'ABGF permet de se procurer des services, du soutien et des infrastructures d'une valeur de 33 milliards de dollars à long terme et stimule d'autres dépenses d'une valeur de 14 milliards de dollars. En d'autres mots, chaque dollar dépensé produit 1,50 \$ d'activités économiques. Ce programme accroît l'économie de 2009 de 3 %, ce qui compense sensiblement le ralentissement économique prévu.

Tout simplement, les dépenses du gouvernement constituent un meilleur stimulant que les baisses d'impôt parce qu'elles créent plus d'emplois. Les gens qui travaillent dépensent. Ceux qui perdent leur emploi ne dépensent pas.

De telles dépenses peuvent produire des retombées à long terme, c'est-à-dire des revenus plus élevés et/ou des coûts réduits pour les ménages, les entreprises et le gouvernement. On calcule que pour chaque dollar investi dans le développement et les soins de la petite enfance, on économise entre 3 et 9 \$ de futures dépenses sur les soins de santé et les systèmes de justice criminelle, de même que les soutiens économiques². Des analyses approfondies démontrent que le meilleur rendement de l'argent dépensé provient des mesures qui empêchent la pauvreté et la diminuent, qui renforcent le système d'infrastructure publique et qui permettent d'investir dans des solutions écoénergétiques à long terme.

En fonction de ces principes, l'ABGF propose un programme de stimulation d'un an dont tous les coûts sont indiqués. Le programme attein-

dra son plein potentiel uniquement après consultation effective des provinces et la prise de mesures conjointes.

- il protège les Canadiens qui ont subi des pertes de revenu et maintient leur pouvoir d'achat et leur résistance économique;
- il renforce et construit des systèmes d'infrastructure, tant massifs que souples, pour mettre en place une plate-forme solide en vue de la prochaine étape d'expansion;
- il prépare en vue des prochains défis que soulèvent les changements climatiques, l'inégalité croissante du revenu et les populations vieillissantes.

Il faut bien prendre note que la facture de 33 milliards de dollars présentée par ce programme de stimulation proposé n'équivaut pas à une dépense de 33 milliards de dollars des deniers publics. Ce programme permet de créer 407 000 emplois. Cela signifie que 30 à 40 % du stimulant revient à tous les gouvernements sous forme de revenus plus élevés et moins de dépenses pour le soutien du revenu et autres qui sont nécessaires en période difficile. Par conséquent, le coût net du programme de 33 milliards de dollars s'insère entre 20 et 23 milliards de dollars.

De plus, les répercussions du programme sur le déficit seront aussi influencées par la façon dont

on tient compte des dépenses d'immobilisations. L'amortissement répartit le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile. Dans le cas des infrastructures publiques, on pourrait répartir les coûts sur 25 ans, ce qui réduirait sensiblement les répercussions budgétaires annuelles.

Le programme de stimulation de L'ABGF s'appuie sur des partenariats conclus en temps opportun avec les provinces et les municipalités. Si l'un ou l'autre ordre de gouvernement procède à des coupures face aux nouvelles mesures de stimulation fédérale, l'effet du programme de stimulation sera amoindri.

De plus, l'effet stimulant de ces investissements augmente aussi si les produits manufacturés et les services fournis sont réalisés au Canada. De même, l'avantage que présente ce programme de stimulation pour la création d'emploi et de revenu est multiplié lorsque les fournisseurs de services sont sur place et sans but lucratif. Dans la mesure du possible, le programme de stimulation favorise cette approche.

Ce programme de stimulation préfigure l'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral, qui doit être publié tard en janvier 2009. Le présent document énonce les priorités qui doivent faire l'objet de mesures rapides afin de compenser les pires effets de la tempête économique qui s'annonce.

PREMIÈRE PRIORITÉ

Protéger les Canadiens pendant la mauvaise conjoncture économique

Le programme de stimulation de l'AFB reconnaît que le gouvernement fédéral doit agir rapidement afin d'empêcher une perte rapide des revenus et l'accroissement de la pauvreté. Il faut en priorité amortir le coup pour les plus vulnérables d'entre nous, les chômeurs, les personnes âgées et les enfants. Les mesures de stimulation économique font souvent l'objet de délais avant leur mise en œuvre. La présente section donne des détails sur les programmes que l'on a choisi de mettre rapidement en première ligne pour stimuler l'économie du Canada. De plus, les changements proposés visent les personnes à plus faible revenu, ce qui permet d'injecter un stimulant plus efficace que ce que pourrait donner les diminutions d'impôts.

Modifications à l'AE (3,4 G\$)
(Il s'agit d'un chiffre beaucoup plus élevé pour les systèmes en raison de la croissance du chômage)

De prime abord, il faudra améliorer les niveaux d'atteinte et de remplacement des revenus du programme d'AE du Canada. Des centaines de milliers de Canadiens sont sur le point de per-

dre leur emploi au cours des prochains mois. Si le recrutement est essentiellement gelé, face à l'augmentation du chômage en 2009, bon nombre de Canadiens subiront des torts économiques et la perte des actifs des ménages. Le système actuel d'AE est mal préparé pour cet assaut attendu de besoins. Seuls 42 % du million de chômeurs canadiens reçoivent actuellement des prestations de chômage et les femmes risquent d'en recevoir encore moins que les hommes.

Le taux de remplacement du revenu de l'AE fixé à 55 % est insuffisant pour bon nombre de travailleurs, surtout ceux qui ont des revenus modestes ou faibles. Pour cette raison, L'ABGF accorde la priorité à l'augmentation des taux d'AE, en prévoyant 1,8 milliard de dollars afin d'augmenter les prestations de 55 % à 60 % de la rémunération assurée. Il permet également de prévoir 504 millions de dollars pour répondre aux exigences d'admissibilité uniforme de 360 heures et 300 millions de dollars pour les prestations de base en fonction des 12 meilleures semaines de salaire. L'ABGF prolongera également les prestations jusqu'à 50 semaines. Bien que cette mesure n'aura aucun effet important sur les coûts actuels de l'AE, il s'agit d'une mesure

TABLEAU 2 Stimulant pour protéger les Canadiens (millions de dollars)

Programme	2009-2010
<i>Assurance-emploi</i>	
Instaurer des exigences d'admissibilité uniformes de 360 heures	504 \$
Fonder les prestations sur les 12 meilleures semaines de salaire	300 \$
Augmenter les prestations de 55 % à 60 % de la rémunération assurable	1 812 \$
Diminuer les exigences d'admissibilité (aucune période de carence de deux semaines)	766 \$
Total – Stimulation de l'AE	3 381 \$
<i>Réduction de la pauvreté</i>	
Instaurer un fonds de réduction de la pauvreté à l'appui des initiatives provinciales	2 000 \$
<i>Augmenter le soutien aux aînés</i>	
Supplément du revenu garanti	1 196 \$
<i>Augmenter les soutiens aux familles avec enfants</i>	
Augmenter les prestations fiscales canadiennes pour enfants	612 \$
Augmenter le supplément de la prestation nationale pour enfants	637 \$
<i>Augmenter les soutiens aux travailleurs pauvres</i>	
Augmenter les versements de la PFRG	661 \$
<i>Augmenter le pouvoir d'achat</i>	
Doubler le crédit pour la TPS	3 339 \$
<i>Logement abordable</i>	
Double financement pour le Programme d'aide à la remise en état des logements de la SCHL	110 \$
Continuer le financement de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance	135 \$
<i>Programme Emploi été Canada</i>	
Emploi d'été pour les jeunes	98 \$
<i>Secteur de l'exploitation forestière</i>	
Programme de reboisement	200 \$
Sous-total – Protection	12 368 \$

nécessaire pour aider les travailleurs à mesure que la récession s'aggrave.

Ces réformes permettraient d'élargir nettement la portée et l'appui du système d'AE du Canada pendant cette période économique difficile.

De plus, le programme d'AE permet le partage des emplois comme moyen d'amortir les pertes d'emploi. Le montant du programme se chiffre maintenant à 13 millions de dollars mais pourrait passer à 150 millions de dollars, comme ça a été le cas au début des années 90. Il n'y a toutefois pas de nouveaux coûts nets, puisque ce programme partage des prestations de chômage déjà versées.

Nouveau transfert vers les provinces pour la réduction de la pauvreté (2 G\$)

Le nombre de Canadiens qui travaillent atteint toujours des records, malgré le taux de pauvreté qui demeure obstinément élevé. La pauvreté a d'énormes conséquences sur les personnes, les communautés, les gouvernements et les économies. Non seulement peut-on empêcher que la pauvreté croisse pendant des périodes économiques difficiles, on peut même la réduire. Des programmes exhaustifs de réduction de la pauvreté, comme ceux qui ont été mis en place dans certaines provinces, peuvent être de puissants stimulants pour l'économie et peuvent donner lieu à des économies importantes au fil du temps et permettre d'accroître les revenus. Les effets stimulants de ces investissements publics sont importants autant pour les personnes que pour les économies, comme le FMI l'a récemment affirmé, mais les investissements doivent être tout aussi importants.

Le programme de stimulation de L'ABGF permet d'assurer un nouveau transfert aux provinces afin d'améliorer les soutiens au revenu et les services communautaires que ces mêmes provinces donnent. D'autres secteurs du programme de stimulation visent également la réduction de la pauvreté. Toutefois, cette mesure fait du gouvernement fédéral un partenaire avec les prov-

inces dans cet effort de réduire l'ampleur de la pauvreté pour les Canadiens qui reçoivent des prestations pour les personnes handicapées et de l'aide sociale et peut annuler la perte des apais en raison des coupures qui ont été faites au début et vers le milieu des années 90. C'est la première fois que les Canadiens subissent un ralentissement économique sérieux depuis la grande dépression sans que des systèmes importants d'AE et de bien-être social soient en place. Une longue et profonde dépression aura de très lourdes conséquences pour les ménages et les municipalités, conséquences que l'on pourra atténuer considérablement grâce à une tentative bien ciblée d'améliorer les revenus des ménages les plus pauvres. Ce nouveau mécanisme de transfert sera davantage expliqué dans le prochain ABGF, où on indique qu'il faudrait un revenu de base que tous les Canadiens puissent toucher sans exception. Ce n'est pas le cas actuellement.

Supplément de revenu garanti pour les aînés (1,2 G \$)

Les revenus de bon nombre de Canadiens retraités se sont passablement effrités, mais la pauvreté chez les aînés peut être éliminée à un coût relativement faible grâce à des changements au Supplément de revenu garanti, destiné aux aînés à plus faible revenu. Dans le cadre du programme de stimulation, L'ABGF vise à augmenter les prestations du Supplément de revenu garanti de 15 % ou des prestations annuelles moyennes de 6 000 \$ pour une personne seule, par rapport à 5 213 \$ auparavant.³

Fonds de garantie des prestations de retraite (aucun coût proposé, changement réglementaire)

Bon nombre d'aînés pourraient être touchés par la crise actuelle, alors que la chute spectaculaire du prix des actions remet en question leurs pr-

estations de retraite. Par ailleurs, les Canadiens qui participent à des régimes de pension de retraite privés cotisés par l'employeur font face également à une chute des valeurs des prestations connexes.

Le programme de stimulation de L'ABGF prévoit un fonds de garantie des prestations de retraite, semblable à celui de l'Ontario, pour les 10 % de travailleurs dont les employeurs relèvent de la juridiction fédérale. De plus, le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les provinces afin d'établir un système national de fonds de garantie des prestations de retraite dans le but d'assurer que les retraités ne perdent pas la totalité de leur droit contractuel aux prestations de retraite dans l'éventualité d'une prise de contrôle ou de la faillite de l'entreprise. En Ontario, les prestations de retraite provenant des régimes de pension d'un seul employé sont assurées jusqu'à un maximum de 1 000 \$ par mois. Le gouvernement de l'Ontario envisage un plafond de 2 500 \$ par mois. Cela ne coûterait rien de plus au budget fédéral, étant donné que ce système d'assurance publique serait rémunéré grâce aux primes. Cette mesure pourrait permettre les mêmes économies supplémentaires que permettent les risques de mise en commun, surtout pour les régimes à un seul employeur.

Prestations fiscales canadiennes pour enfants/supplément de la prestation nationale pour enfants (1,2 G \$)

L'ABGF propose d'augmenter le soutien aux familles qui élèvent des enfants, et dont bon nombre auront de la difficulté à joindre les deux bouts au cours des prochains mois. La Prestation fiscale canadienne pour enfants, qui a une portée très vaste, sera augmentée de 8 % à un coût de 612 millions de dollars. Les prestations moyennes augmenteraient d'un peu plus de 3 100 \$ par année⁴. Le Supplément de la prestation nationale pour enfants, qui vise les familles les plus pauvres, sera augmenté de 15 % pour un coût de

637 millions de dollars. Ainsi, la prestation moyenne augmenterait d'un peu plus de 1 800 \$ par année⁵. Il s'agit d'un changement structurel au programme, qui met en œuvre des améliorations qui sont proposées depuis bon nombre d'années.

Prestation fiscale pour le revenu gagné (661 M\$)

Alors même que les Canadiens acceptent tous les emplois qu'ils peuvent trouver, il se peut qu'il y ait une augmentation du nombre de travailleurs pauvres au Canada. La Prestation fiscale pour le revenu gagné (PFRG) a une portée relativement étroite, mais pour ceux qui tombent entre les mailles des filets de l'AE et du bien-être social, son augmentation pourrait être cruciale par les temps difficiles que nous vivons. L'ABGF augmente sensiblement les prestations moyennes, de 462 \$ à 1 000 \$ par année⁶. Cette mesure devrait être accompagnée d'augmentations du salaire minimum.

Crédit pour la TPS (3,3 G\$)

Bon nombre de Canadiens qui détiennent des emplois à faible revenu retireront peu d'avantages des prestations de l'AE, la PFRG ou d'autres soutiens du revenu. Le crédit pour la TPS atteint les travailleurs pauvres et les personnes à faible revenu comme nul autre programme. Ainsi, le programme de stimulation de L'ABGF augmentera en moyenne de 369 \$ à 700 \$ par année⁷ le montant remboursé grâce au crédit pour la TPS.

Initiatives pour les sans abri (244 M\$)

Le programme de stimulation de L'ABGF appuiera les allocations parlementaires à l'intention de la SCHL afin de soutenir les programmes qui connaissent déjà le succès. Le Programme d'aide à la remise en état des logements a permis de transformer avec succès des immeubles à logement abordable qui existaient déjà. Le pro-

gramme de stimulation de L'ABGF double son budget pour poursuivre ce succès.

De plus, la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance de RHDSC a permis de construire des logements de transition et d'élaborer des stratégies afin de mettre fin à l'itinérance au Canada. Le programme de stimulation de L'ABGF poursuit son financement pendant toute la période de stimulation.

Programme d'emplois d'été pour les étudiants (98 M\$)

Sans soutien du gouvernement, on prévoit que les jeunes et les étudiants auront un été très difficile en 2009 s'ils se cherchent de l'emploi. Le programme de stimulation de L'ABGF double les allocations gouvernementales de 2008 pour le budget du programme Emplois d'été Canada, à un coût de 98 millions de dollars.

Stratégies sectorielles (aucun montant spécifique en ce moment)

La prochaine récession aura des conséquences beaucoup plus lourdes pour certaines communautés et régions du pays, que pour d'autres. Les secteurs de l'exploitation forestière et de la fabrication, surtout les automobiles et les pièces d'auto, ont déjà été touchés de plein fouet.

L'ABGF reconnaît que la situation à laquelle fait face le secteur automobile canadien est très sérieuse et reconnaît aussi les conséquences que pourraient avoir la faillite du secteur sur l'économie nationale.

Dans L'ABGF, on demande au gouvernement fédéral d'utiliser ses pouvoirs financiers et réglementaires pour libérer un flux de crédit dans l'industrie automobile au cours de cette étape de restructuration. Cela suppose de mettre en place des mesures semblables au soutien massif qu'il a offert au secteur financier au cours des derniers mois (comme les garanties de prêt, le crédit conditionnel à court terme, profiter du pouvoir

de prêter de certaines institutions financières fédérales comme EDC et la BDC et insister auprès des prêteurs commerciaux pour qu'ils rétablissent les flux de crédit traditionnels pour les constructeurs automobiles et leurs filiales de financement). Ces mesures, qui visent à empêcher un effondrement majeur de l'industrie automobile, n'a pas à coûter un sou aux contribuables, elle vise surtout à éliminer le gel des finances privées qui est la cause immédiate de la crise actuelle⁸.

L'ABGF reconnaît que l'industrie automobile canadienne a besoin d'un cadre de politique à plus long terme pour assurer sa viabilité constante, pour répondre aux conséquences déséquilibrées de la mondialisation et aux défis pressants que présentent l'environnement et l'énergie pour l'avenir. On trouvera dans L'ABGF complet plus

de détails sur notre approche face à ce projet qui vise le plus long terme.

Le secteur forestier du Canada fait également l'objet d'une transition majeure. La restructuration en est complexe et nécessite une réponse toute canadienne. Cela signifie des investissements majeurs pour le reboisement partout au Canada, l'achat par le gouvernement de matériaux canadiens, des mesures qui permettent aux travailleurs plus âgés de prendre leur retraite et l'amélioration des programmes afin d'aider les travailleurs forestiers à se recycler et sortir du secteur. Bon nombre de ces mesures sont inscrites dans d'autres sections du programme de stimulation; celui-ci alloue 200 millions de dollars au reboisement.

DEUXIÈME PRIORITÉ

Renforcer la base

Les communautés canadiennes font face à un sérieux retard de réponse aux besoins d'infrastructures massives et souples, qui ont été reportés pendant 15 ans en raison d'un manque de capital et d'aide des ordres supérieurs du gouvernement. La Fédération canadienne des municipalités a pour sa part indiqué que, en 2007, il existait un manque à gagner de 123 milliards de dollars pour les systèmes nécessaires de transport, d'aqueduc et d'électricité. L'accord de Kelowna a permis de définir que des milliards de dollars étaient requis par les communautés des Premières nations. Et de plus, notre gouvernement fédéral a longtemps retardé l'aide précoce à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, aux infrastructures nécessaires dans un monde où travaillent la plupart des adultes en ménage et qui ont des enfants. Le système d'enseignement postsecondaire du Canada a également été négligé au cours des 10 dernières années, ce qui a donné lieu à la montée en flèche des frais de scolarité qui a des effets négatifs imprévus. Bien que le fait de dépenser pour les infrastructures sociales et matérielles ne vise pas précisément l'un des deux sexes, une infrastructure sociale est

certainement plus conviviale pour les femmes qu'une infrastructure matérielle.

Non seulement les investissements dans l'infrastructure sociale comme la santé et l'éducation permettent-ils de consolider les familles et les communautés, ils accordent aux contribuables de solides retombées économiques.

Les investissements accordés à l'apprentissage et au développement des enfants, au perfectionnement et au recyclage et à la gestion et à la prévention des maladies produisent tous des retombées énormes pour les personnes et pour les deniers publics. L'infrastructure sociale permet de réaliser des économies sur les deniers publics et d'accorder de meilleurs salaires aux personnes et aux gouvernements de revenus plus élevés.

Dans la mesure où le financement de l'infrastructure sociale est attribuée à des organismes communautaires sans but lucratif, il peut permettre d'accroître la résistance et la résilience du tissu social local. L'ABGF n'appuie nullement l'utilisation de l'argent de l'infrastructure sociale pour élargir ou favoriser la corporatisation ou la privatisation de la prestation des services de santé et des services de garde des enfants.

TABLEAU 3 Renforcer la stimulation
(millions de dollars)

	2009–2010
<i>Villes/infrastructure</i>	
Fonds de maintien/d'expansion des communautés	8 760 \$
<i>Logement abordable</i>	
Investissement dans le logement abordable	1 756 \$
<i>Arts/culture</i>	
Fonds pour le contenu canadien	135 \$
<i>Garde des jeunes enfants</i>	
Établir un transfert social provincial pour la garde des jeunes enfants	2 200 \$
<i>Enseignement postsecondaire</i>	
Programme canadien de subvention aux étudiants	350 \$
<i>Autochtone/Premières nations : infrastructure massive</i>	
Modernisation des aqueducs	100 \$
Logements dans la réserve et hors réserve	400 \$
Infrastructure de santé pour les Premières nations/Inuit	110 \$
<i>Communications rurales</i>	
Accoissement des connexions à large bande vers les régions rurales	600 \$
<i>Autochtones/Premières nations : infrastructure souple</i>	
Éducation sur la réserve/hors réserve + enseignement postsecondaire	200 \$
Développement économique	50 \$
Transformation des services de santé	80 \$
Sous-total – Renforcement	14 740 \$

Les dollars de stimulation doivent être utilisés pour assurer des emplois et des services et non retirer des profits.

Enfin, les dépenses pour l'infrastructure sociale profitent surtout aux personnes marginales. Ce sont des investissements qui donnent à tous les citoyens les mêmes chances, peu importe leur aptitude à payer. Cela améliore l'éventuelle contribution de tous et chacun, tout en augmentant

le potentiel de croissance et d'innovation dans l'économie.

Les investissements dans l'infrastructure massive mettent en place un fondement non seulement pour le commerce mais servent également à améliorer notre qualité de vie, par la construction de meilleures routes et de meilleurs ponts, la production d'une eau plus propre, la mise en place de systèmes d'élimination des déchets et d'électricité plus efficaces et la construction de meilleurs logements. Ces projets sont aussi de bons créateurs d'emplois. Afin de maximiser ce potentiel, L'ABGF recommande de mettre en œuvre des politiques qui permettent d'acheter de la machinerie et des matériaux de sources canadiennes et même locales, dans la mesure du possible.

L'ABGF investira les revenus accumulés grâce à l'achat par le gouvernement de 75 milliards de dollars d'hypothèques de la SCHL et des banques afin d'accroître le parc de logements locatifs abordables (d'une valeur de 3 milliards de dollars au cours des trois prochaines années). Le soutien fédéral proviendra également de la conversion du Fonds des partenariats publics-privés en un fonds d'aide aux communautés visant à maximiser la valeur des biens publics dans ces communautés (1,3 G\$).

Infrastructure massive (11,7 G\$)

Par le passé, l'aide fédérale pour les infrastructures était accordée à la fin d'un projet lorsque l'agence, la province ou la municipalité présentait la facture. Le programme de stimulation de L'ABGF précise que le gouvernement fédéral peut emprunter beaucoup plus économiquement et rapidement que toute autre administration gouvernementale ou intervenant du secteur privé. Par conséquent, le programme de stimulation de L'ABGF propose un capital dès le départ pour les projets qui ont obtenu les approbations provinciales et municipales et auxquels il manque seulement un peu de capital.

Le programme de stimulation de L'ABGF utiliserait également ces fonds pour intégrer des éléments de formation dans les projets d'infrastructure.

Infrastructure municipale (8,8 G\$)

Il faudrait réduire, grâce à l'aide fédérale, le manque à gagner de 123 milliards de dollars des infrastructures municipales désignées par la FCM. Un programme de 10 ans supposerait une attribution annuelle de 12,3 milliards de dollars. Le gouvernement fédéral a budgété 6 milliards de dollars en 2009–2010 pour les infrastructures, sous réserve d'un certain nombre de contraintes. Le programme de stimulation de L'ABGF ajouterait 8,8 milliards de dollars en 2009–2010 pour financer le calendrier de reconstruction de 10 ans dès le début et on s'attend à ce que les provinces puissent défrayer une plus grande part du solde à mesure que l'économie s'améliore au cours de la prochaine décennie.

Le programme de stimulation de L'AFB éliminerait également la paperasserie des PPP qui retarde la construction et oblige les villes à s'engager dans des projets de PPP plus coûteux, plus risqués et dont il est plus difficile de rendre compte. Pour qu'on leur attribue des fonds, bon nombre de programmes fédéraux nécessitent un partenaire du secteur privé qui fournit du capital. Face au resserrement du crédit, le financement privé pour plusieurs PPP a effectivement disparu, ce qui retarde indûment les initiatives très nécessaires. L'exigence et l'examen préliminaire des PPP seront éliminés pour protéger les services publics.

L'infrastructure est souvent une arme à deux tranchants dans un programme de stimulation économique. Bien qu'il puisse à toute fin pratique employer les Canadiens et ainsi fournir un stimulant économique nécessaire, les gros projets d'infrastructure nécessitent beaucoup de temps de planification et de mise en œuvre. S'ils sont mal planifiés, ces projets battent leur plein seulement après que l'économie reprend,

ce qui contribue à l'inflation au moment de la reprise. Il faut donc diminuer ce retard.

Il existe de nombreux projets d'infrastructure municipale qui sont prêts à démarrer, il leur faut seulement le financement. Le programme de stimulation de L'ABGF donne le feu vert à ces projets, en stipulant que les projets doivent débiter au cours de l'année financière en cours avant de recevoir un financement. Une telle exigence pourrait éliminer l'aspect négatif perçu des projets d'infrastructure.

Logement abordable (1,8 G\$)

Ce nouveau fonds permet de faciliter la réparation et la construction de logements abordables partout au pays. Il s'ajoute aux fonds découlant de l'achat par le gouvernement fédéral de groupes d'hypothèques de la SCHL et des banques, qui produiront 1,1 milliard de dollars pour les coffres du fédéral en 2009–2010. L'ABGF réinvestirait ces montants en privilégiant l'achat d'unités déjà construites qui ne se vendent pas en raison du nombre excessif d'unités de condominiums partout au pays. Les nouvelles constructions d'habitation devraient respecter les normes R-2000 pour qu'elles présentent une empreinte énergétique faible.

Infrastructure massive des Premières nations (610 M\$)

L'ABGF honore l'accord longtemps attendu des Premières nations conclu à Kelowna et investit immédiatement 100 millions de dollars pour la mise à niveau des systèmes d'aqueduc, 400 millions de dollars pour les logements et 110 millions de dollars pour les infrastructures de santé.

Accroissement de l'accès à large bande (600 M\$)

Une solide croissance économique à l'intérieur du Canada repose sur plusieurs prérequis, notamment l'accès à haute vitesse aux informations par Internet. Bien que ce ne soit pas un problème dans les centres urbains, les communau-

tés rurales prennent rapidement du retard. Les compagnies privées s'occupent de plus en plus des marchés lucratifs et non des besoins de tous les Canadiens, surtout ceux qui vivent en campagne. Ainsi, il y a peu d'incitatifs pour que le secteur privé investisse dans les transmissions par large bande pour les communautés rurales. L'ABGF investit rapidement dans la technologie à large bande, faisant en sorte que les communautés rurales du Canada ne subissent pas de retard par rapport à leurs cousines urbaines.

Infrastructure souple (3,0 G\$)

Apprentissage et garde des jeunes enfants (2,2 G\$)

La crise économique mettra encore plus de pression sur les parents qui travaillent et surtout sur les femmes. Le Canada est loin d'avoir mis sur pied un système national pour la garde des jeunes enfants bien que dans certaines provinces, en outre au Québec, on a fait de réels progrès en ce sens.

Les stimulants pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants iront directement aux Canadiens qui travaillent dans ce secteur et le stimuleront beaucoup plus directement que ce qui est possible dans d'autres domaines. De plus, la garde des jeunes enfants est en mesure d'alléger le fardeau de ceux qui pourraient devoir faire de plus longues heures de travail pour arrondir les fins de mois. Le programme de stimulation de L'ABGF pourrait financer rapidement et dynamiquement une expansion rapide de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants partout au pays.

Subventions pour étudiants à faible revenu (350 M\$)

Les taux de chômage permettent d'établir le nombre de Canadiens qui cherchent activement

de l'emploi et non ceux qui ont tout bonnement cessé de chercher. Bon nombre de Canadiens qui abandonnent purement et simplement leur recherche d'emploi voudront se recycler et mettre leurs aptitudes à niveau. Les dépenses de stimulation pour l'éducation, surtout l'enseignement postsecondaire, peuvent encourager les Canadiens à mieux se préparer pour les défis à venir.

Le programme de stimulation de L'ABGF permettra d'injecter 350 millions de dollars pour des subventions aux étudiants à faible revenu tout en augmentant la valeur des subventions aux étudiants canadiens à 4 000 \$.

Arts et culture (135 M\$)

Le Conference Board du Canada a récemment évalué que pour chaque dollar investi dans la culture, on en retirait 1,84 \$. Le programme de stimulation de L'ABGF reconnaît le solide effet multiplicateur que peuvent avoir les investissements dans les arts et la culture et élargira deux des principaux programmes fédéraux à l'aide d'un nouveau fonds de contenu canadien équivalent à 135 millions de dollars.

Infrastructure souple des Premières nations (330 M\$)

Le Canada a besoin de tous ses atouts au cours des prochaines années. On ne pourra plus invoquer l'ignorance inexcusable des problèmes des Premières nations. Ce programme renforce les aptitudes des communautés des Premières nations à prospérer, grâce au développement économique (50 millions de dollars) à la formation et à l'enseignement dans les réserves et hors réserves (200 millions de dollars) et à la transformation de leurs méthodes de soins de santé publique (80 millions de dollars).

TROISIÈME PRIORITÉ

Se préparer

Le Canada fait actuellement face à trois défis pour le bien-être de la nation et le niveau de vie : le changement climatique, les changements démographiques et l'inégalité croissante du revenu.

Les communautés locales et certaines provinces se débattent avec la politique verte, les besoins de formation et d'éducation et une profonde pauvreté qui dure obstinément depuis des années, sans soutien de l'ordre le plus élevé du gouvernement.

Dans L'ABGF on recommande une approche « aller de l'avant » pour régler ces questions.

Cette partie du programme porte surtout sur l'écologisation de l'avenir et commence à se préoccuper des changements massifs qui doivent avoir lieu dans le marché du travail canadien.

Fonds de formation de l'AE (600 M\$)

Bon nombre de travailleurs ne peuvent pas participer aux programmes de l'AE qui compensent les revenus perdus pendant les programmes d'apprentissage de formation. Les travailleurs de la santé font partie de ce groupe de même que d'autres professionnels qui auront besoin de recyclage et de réoutillage à mesure que no-

tre économie s'ajuste. Il faut procéder d'urgence au recyclage et à la mise à niveau, et le soutien de revenu de l'AE pourrait faciliter le recyclage des travailleurs. Pendant une période de ralentissement économique, le programme de stimulation de L'ABGF encouragera les travailleurs à se recycler s'ils étaient autrement mis à pied.

Fonds national de formation professionnelle en énergie renouvelable (80 M\$)

À mesure que le Canada passe à une économie qui dépend moins du carbone et a de moins grands besoins énergétiques, de nouvelles compétences seront nécessaires. Le Fonds de formation professionnelle en énergie renouvelable aidera les travailleurs à se recycler afin de répondre aux prochains défis d'une économie sans carbone.

Fonds pour les infrastructures écologiques municipales (4,4 G\$)

Les initiatives appuyées par le Fonds d'infrastructure écologique municipale doivent soutenir les projets d'infrastructure durables du

TABLEAU 4 Stimulation – Préparer pour l’avenir
(millions de dollars)

	2009–2010
Accroître l’AE pour le recyclage des travailleurs	600 \$
Subvention de recherche pour l’enseignement postsecondaire	230 \$
Établissement d’un fonds de R-D pour la fabrication écologique	386 \$
Fonds pour les infrastructures écologiques municipales	4 380 \$
<i>Écoénergie</i>	
Fonds national de formation professionnelle en énergie renouvelable	80 \$
Modifications des logements pour personnes à faible revenu	150 \$
Sous-total – Préparation	5 826 \$

point de vue environnemental comme le transport en commun, les aqueducs et le traitement des eaux usées, les systèmes d’énergie communautaires et le traitement des déchets solides. Le Fonds écologique de L’ABGF doit compléter la nouvelle entente pour les villes et les collectivités du gouvernement du Canada, qui a permis de verser une partie de la taxe sur l’essence aux municipalités.

L’augmentation des dépenses pour les nouvelles infrastructures écologiques équivaut à 50 % des dépenses pour l’infrastructure municipale reportée indiquée ci-dessus.

Fonds de R-D pour la fabrication écologique (386 M\$)

L’ancienne direction générale de Partenariats Technologiques Canada d’Industrie Canada, de concert avec le Bureau des technologies industrielles, commandite les programmes de R-D en collaboration avec l’entreprise privée afin de commercialiser les technologies innovatrices.

Les programmes précédents portaient surtout sur les technologies spatiales et aérospatiales et l’adoption rapide de l’hydrogène. Face aux difficultés de passer à la prochaine étape de la fabrication écologique, le programme de stimulation de L’ABGF mettra en place un fonds de R-D pour l’écologisation de la fabrication.

Le nouveau fonds d’Industrie Canada sera assorti d’un mandat visant à fournir le financement pour la recherche et le développement stratégiques et les projets de démonstration qui permettent de mettre au point des techniques de fabrication écologiques qui seraient immédiatement utilisables dans l’industrie canadienne. De même que les précédents fonds de R-D industriels, le Fonds de R-D pour la fabrication écologique sera doté d’un budget de démarrage de 386 millions de dollars.

Modifications énergétiques pour les logements pour personnes à faible revenu (150 M\$)

L’AFB reconnaît qu’il est difficile pour les ménages à faible revenu d’atteindre les objectifs d’efficacité énergétique. Des modifications et de nouveaux appareils peuvent permettre d’économiser de l’argent et réduire les émissions de carbone, mais il faut de l’argent dès le départ. L’ABGF prévoit 150 millions de dollars pour réaliser des économies de coûts et d’énergie pour les ménages et pour l’économie.

Subvention de recherche pour l’enseignement postsecondaire (230 M\$)

Le programme de stimulation de L’ABGF accordera également 230 millions de dollars pour financer les subventions à la recherche universitaire, encourageant ainsi l’innovation afin de garantir l’avenir économique du Canada.

Conclusion

Les Canadiens sont très inquiets de cette récession et de ses conséquences sur leur vie. Ils recherchent le leadership de leur gouvernement fédéral pour les protéger et stabiliser l'économie. Ils veulent que les leaders du gouvernement mettent en place les fondations qui orienteront notre pays vers une société plus juste et plus durable qui pourra relever les grands défis de notre époque, soit le changement climatique et l'écart sans cesse grandissant entre les riches et tous les autres.

Ils veulent que le Canada fasse sa part, de même que les autres pays.

Le programme de stimulation économique de L'ABGF est un ensemble d'initiatives auda-

cieuses et réalisables qui peuvent protéger le Canada contre la tempête économique qui s'abat sur lui aujourd'hui tout en mettant en place les structures pour les prochaines générations. Ce document commence à mettre en place les fondations de la transition du Canada vers une nouvelle ère de croissance économique durable et reconnaît le rôle prépondérant que doit jouer notre gouvernement fédéral. Les ressources sont disponibles. À ce jour, la volonté politique a été l'ingrédient absent au Canada. Il existe maintenant un consensus politique qui appuie les mesures. Il est temps d'agir.

ANNEXE 1

Coûts et hypothèses

ANNEXE 1 Coûts et hypothèses (millions de dollars)

Programme	2009-2010
Chômage ⁹	7,40%
Protéger	
<i>Augmenter le soutien aux aînés</i>	
Supplément du revenu garanti	1 196 \$
<i>Augmenter le soutien aux familles avec enfants</i>	
Augmenter la Prestation fiscale canadienne pour enfants	612 \$
Augmenter le Supplément de la prestation nationale pour enfants	637 \$
<i>Augmentation du support aux travailleuses et travailleurs pauvres</i>	
Augmenter les versements de la PFRG	661 \$
<i>Augmenter le pouvoir d'achat</i>	
Doubler le crédit pour la TPS	3 339 \$
<i>Assurance-emploi</i>	
Instaurer des exigences d'admissibilité uniformes de 360 heures	504 \$
Fonder les prestations sur les 12 meilleures semaines de salaire	300 \$
Augmenter les prestations de 55 % à 60 % de la rémunération assurée	1 812 \$
Diminuer les exigences d'admissibilité (aucune période de carence de deux semaines)	766 \$
Total – Stimulation de l'AE	3 381 \$
<i>Logement abordable</i>	
Double financement pour le Programme d'aide à la remise en état des logements de la SCHL	110 \$
Continuer le financement de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance	135 \$
<i>Programme Emploi été Canada</i>	
Emplois d'été pour les jeunes	98 \$
<i>Réduction de la pauvreté</i>	
Instaurer un fonds de réduction de la pauvreté à l'appui des initiatives provinciales	2 000 \$
<i>Secteur de l'exploitation forestière</i>	
Programme de reboisement	200 \$
Sous-total – Protection	12 368 \$
Renforcer/constituer	
<i>Villes/infrastructures</i>	
Fonds de maintien/d'expansion des communautés	8 760 \$

Logement abordable

Investissement dans le logement abordable	1 756 \$
---	----------

Autochtones/Premières nations : Kelowna

Modernisation des aqueducs	100 \$
----------------------------	--------

Logements sur la réserve/hors réserve	400 \$
---------------------------------------	--------

Infrastructure de santé pour les Premières nations/Inuit	110 \$
--	--------

Communications rurales

Accroître les connexions à large bande dans les régions rurales	600 \$
---	--------

Garde des jeunes enfants

Établir un transfert social aux provinces pour la garde des jeunes enfants	2 200 \$
--	----------

Enseignement postsecondaire

6000 \$ par année provenant du Programme canadien de subvention aux étudiants	350 \$
---	--------

Arts/culture

Fonds pour le contenu canadien	135 \$
--------------------------------	--------

Autochtones/Premières nations : Kelowna

Éducation sur la réserve/hors réserve et enseignement postsecondaire	200 \$
--	--------

Développement économique	50 \$
--------------------------	-------

Transformation des services de santé	80 \$
--------------------------------------	-------

Sous-total – Renforcer/construire	14 740 \$
--	------------------

Se préparer

Accroître l'AE pour le recyclage des travailleurs	600 \$
---	--------

Subvention de recherche pour l'enseignement postsecondaire	230 \$
--	--------

Établissement d'un fonds de R-D pour la fabrication écologique	386 \$
--	--------

Fonds pour les infrastructures municipales écologiques	4 380 \$
--	----------

Énergie verte

Fond national de formation professionnelle en énergie renouvelable	80 \$
--	-------

Modifications des logements pour personnes à faible revenu	150 \$
--	--------

Sous-total – Préparation	5 826 \$
---------------------------------	-----------------

Total – Stimulation	32 935 \$
----------------------------	------------------

Infrastructure massive	15 996 \$
------------------------	-----------

Soutien du revenu	10 413 \$
-------------------	-----------

Infrastructure souple	6 513 \$
-----------------------	----------

Stimulation comme pourcentage du PIB	2,10%
---	--------------

Notes

1 Les effets sur le PIB se rapportent à 2009. Pour cette section, on remercie Informatrica Ltd pour ses plus récentes mises à jour du modèle de prévision, publié en décembre 2008. Toutes les estimations d'emplois et du PIB concernant les effets des différents types de stimulant sont fondées sur les multiplicateurs fournis par ce modèle.

2 Médecin en chef en santé publique – *Rapport sur l'état de santé publique au Canada* : 2008. Ottawa, 2008.

3 La prestation mensuelle moyenne pour chaque aîné seul, est de 434 \$ actuellement. Le fait d'augmenter ce montant de 15 % permet de verser 787 \$ en plus par année.

4 On suppose un enfant et un revenu familial de 25 000 \$ par année.

5 On suppose un enfant et un revenu familial de 25 000 \$ par année.

6 Pour un ménage à une seule personne sans enfant dont le revenu est de 10 000 \$ par année.

7 Pour un ménage d'une personne seule sans enfant dont le revenu est de 25 000 \$ par année.

8 Essentiellement, ces mesures utilisent le pouvoir de bilan du gouvernement fédéral et de ses agences (y compris les agences de prêt) pour valoriser les flux de crédit privés à des taux abordables pour l'industrie. De même, le soutien financier de plus de 150 milliards de dollars qui a été accordé par les agences fédérales au secteur bancaire depuis septembre n'est pas inscrit comme dépense au budget du gouvernement.

9 Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral – Mise à jour économique et financière alternative – novembre 2008 – scénario 3.

► ABOUT THE CENTRE

The Canadian Centre for Policy Alternatives is an independent, non-profit research institute funded primarily through organizational and individual membership. It was founded in 1980 to promote research on economic and social issues from a progressive point of view. The Centre produces reports, books and other publications, including a monthly magazine. It also sponsors lectures and conferences.

► AU SUJET DU CENTRE

Le Centre canadien de politiques alternatives est un institut de recherche indépendant et sans but lucratif, financé en majeure partie par ses membres individuels et institutionnels. Fondé en 1980, son objectif est de promouvoir les recherches progressistes dans le domaine de la politique économique et sociale. Le Centre publie des rapports et des livres, ainsi qu'une revue mensuelle. Il organise aussi des conférences et des colloques.



CCPA

CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES
CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES

www.policyalternatives.ca

► NATIONAL OFFICE

410-75 Albert Street, Ottawa, ON K1P 5E7
TEL 613-563-1341 FAX 613-233-1458
ccpa@policyalternatives.ca

BC OFFICE

1400-207 West Hastings Street, Vancouver, BC V6B 1H7
TEL 604-801-5121 FAX 604-801-5122
ccpabc@policyalternatives.ca

MANITOBA OFFICE

309-323 Portage Avenue, Winnipeg, MB R3B 2C1
TEL 204-927-3200 FAX 204-927-3201
ccpamb@policyalternatives.ca

NOVA SCOTIA OFFICE

P.O. Box 8355, Halifax, NS B3K 5M1
TEL 902-477-1252 FAX 902-484-6344
ccpans@policyalternatives.ca

SASKATCHEWAN OFFICE

Suite B, 2835 13th Avenue, Regina, SK S4T 1N6
TEL 306-924-3372 FAX 306-586-5177
ccpasask@sasktel.net

► BUREAU NATIONAL

410-75 rue Albert, Ottawa, ON K1P 5E7
TÉLÉPHONE 613-563-1341 TÉLÉCOPIER 613-233-1458
ccpa@policyalternatives.ca

BUREAU DE LA C.-B.

1400-207 rue West Hastings, Vancouver, C.-B. V6B 1H7
TÉLÉPHONE 604-801-5121 TÉLÉCOPIER 604-801-5122
ccpabc@policyalternatives.ca

BUREAU DE MANITOBA

309-323 avenue Portage, Winnipeg, MB R3B 2C1
TÉLÉPHONE 204-927-3200 TÉLÉCOPIER 204-927-3201
ccpamb@policyalternatives.ca

BUREAU DE NOUVELLE-ÉCOSSE

P.O. Box 8355, Halifax, NS B3K 5M1
TÉLÉPHONE 902-477-1252 TÉLÉCOPIER 902-484-6344
ccpans@policyalternatives.ca

BUREAU DE SASKATCHEWAN

2835 13e avenue, pièce B, Regina, SK S4T 1N6
TÉLÉPHONE 306-924-3372 TÉLÉCOPIER 306-586-5177
ccpasask@sasktel.net